

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/09/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/09/2012

Délibération n° D-2012-390

**Convention de mise à disposition partielle de la Directrice des
ressources humaines auprès du Centre communal d'action
sociale**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Aurélien MANSART

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Frank MICHEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Denis THOMMEROT, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD

Direction Ressources Humaines

**Convention de mise à disposition partielle de la
Directrice des ressources humaines auprès du
Centre communal d'action sociale**

Monsieur Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La complexité croissante de la gestion des ressources humaines et les contraintes financières de plus en plus fortes sont à l'origine d'une réflexion qui a été conduite depuis un an sur des pistes d'amélioration de la coopération entre la Direction des Ressources Humaines de la Ville et le service Gestion et Développement des Ressources Humaines du CCAS. Au terme de cette étude, il est apparu que la mutualisation, qui est déjà mise en œuvre dans les domaines informatique et des bâtiments, est la solution qui doit permettre de faire face aux enjeux de la gestion des ressources humaines et de mettre en œuvre, dans les deux administrations et dans des conditions similaires, l'ensemble des activités courantes de gestion des ressources humaines tout en tenant compte des spécificités propres à chaque collectivité.

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de positionner la Directrice des Ressources Humaines de la Ville de Niort, pour partie de son temps de travail, auprès du Directeur Général des Services du CCAS et de la mettre à disposition à hauteur de 17% de son temps de travail conformément aux dispositions des articles 61 et 61-1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et du décret 2008-580 du 18 juin 2008.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir

- approuver la convention de mise à disposition de la Directrice des Ressources Humaines de la Ville de Niort auprès du CCAS à raison de 17% de son temps de travail ;
- d'autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cette convention.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON